

ORANGE

VÉRITÉS

BÂTIMENTS

66 → 2026

MILLIONS
D'EUROS

TAXE D'HABITATION
en 20 ans

-5
points



AMBULANCES ORANGEOISES

VOUS GARANTISSENT

7 Jours / 7 Jours * AMBULANCES
Toutes distances * VSL
* TAXI

QUALICERT SGS

Tél. **04 90 34 02 66**



Depuis 1809



Château Saint Estève d'Uchaux®
Caveau ouvert toute l'année - Tél. 04 90 40 62 38

CAVEAU LE PETIT SERRE



Vins fins
Epicerie fine
Dégustation
Expositions
Ouvert 7j/7

www.lepetitserre.com
Tél. 04 90 83 74 41 - courrier@lepetitserre.com
8, rue du Commandant Lemaître - 84230 CHATEAUNEUF DU PAPE



DELORME
Carrières & Travaux Publics



BETON SUD 84
Béton prêt à l'emploi

LOKIS
Transports & locations

375 allée du Luberon
ZA Prato III
84210 Pernes-les-Fontaines
Tel : 04.32.80.71.20
Fax : 04.90.63.31.48
delorme@delormetp.fr
www.smv-delorme-vignon.fr



- > Terrassements généraux
- > Concassage mobile
- > Béton prêt à l'emploi
- > Exploitation de carrières
 - > Transports
 - > V.R.D.

Éditorial

Chers Orangeois,

A l'heure du crédit à tout va, de la généralisation des prêts à la consommation, de l'économie différée où les banques créent l'argent qu'elles n'ont pas, où la crise est devenue un mode d'être de la finance, où tout n'est plus régi que par la location et l'abonnement, gérer le bien commun avec prudence et équilibre est devenu incompréhensible, voire mal vu. Nous en voulons pour preuve ces réflexions incessantes de l'opposition municipale qui ne cesse, quelle que soit la position politique dont elle se pare, de dire et répéter que la Ville d'Orange « dort sur un magot ». Et si l'opposition adopte cette rengaine, il faut y voir la marque d'un esprit du temps sur lequel elle espère capitaliser sa démagogie. Toutefois, je note que cette remarque lancinante contient une vérité : Orange n'est plus surendettée, mais en plus la ville bénéficie d'une sécurité financière et d'une liberté d'investissement réelle. **Je crois d'ailleurs que cette liberté en agace plus d'un car elle est comme un pied-de-nez à la mauvaise gestion de quelques prédécesseurs, et d'autres responsables politiques qui n'ont pour méthode d'action publique que l'augmentation des taxes et le gaspillage de l'argent des contribuables.**

Ni gabegie, ni enrichissement inutile : l'aisance financière de la commune permet un soulagement fiscal des Orangeois, et en cela nous agissons en conformité avec les engagements que nous avons toujours pris lors des consultations électorales. Toutes les strates qui composent l'administration politique de notre pays n'ont de cesse de lever l'impôt, toujours plus et sur tout... Orange est une heureuse exception dans cette course à l'échalote dont l'enjeu n'est que de vous délester de votre argent dûment et durement gagné.

La dette et les taux exorbitants des impôts communaux sont des maux dont il faut prémunir les futures générations : quel sens cela a-t-il de ne laisser en héritage qu'un amas de lettres de créance et de traites non honorées ? L'esprit moderne voit le patrimoine comme un poids dont il faudrait aussi se délester pour agir vite et sans autre souci que la satisfaction de l'immédiateté. Quoi ! Il faudrait donc préférer les chaînes de l'usure, l'obligation de payer ce que vous ne pourrez jamais dépenser, glorifier l'intérêt comme un dieu uniquement prodigue tout en cachant son injustice implacable et renoncer à l'assurance de l'épargne ?



Cette philosophie, nourrie par la société de la consommation et de la croissance à court terme, déteste la rigueur et la tempérance nécessaires à une gestion économe et visionnaire. Gestion économe car elle n'a pour objectif que d'utiliser l'argent public à bon escient. Gestion visionnaire car elle ne s'arrête pas au temps court des mandats électoraux mais entend assurer la pérennité des services aux administrés et l'indépendance de la commune.

Oui, nous sommes partisans de la gestion « en bon père de famille », même si l'expression a désormais disparu du Code civil. Sans doute le pouvoir des banques voyait-il d'un mauvais œil la pérennité de valeurs saines et de bon sens dans le droit. Oui, nous pensons qu'il faut investir avec sagesse et que dégager la Ville de l'endettement était une priorité. Oui, nous savons que l'arbre planté et nourri de tous les efforts des Orangeois donne déjà de beaux fruits, et a retrouvé toutes les dispositions de sa fertilité originelle. La Cour régionale des comptes qui aime nous rendre visite de manière régulière ne s'y trompe pas puisque chacun de ses rapports ne peut que confirmer la gestion saine des finances de la commune. **Loin des récits et phantasmes des chantres de l'inaction, la Ville peut entretenir son glorieux patrimoine historique, rénover et bâtir ses infrastructures, aider à la mobilité de ses habitants, assurer les conditions de l'éducation de ses enfants, justement parce qu'elle en a les moyens financiers.** Comme chaque famille le sait, cet argent si nécessaire ne tombe pas du ciel, et l'Etat continue de réduire sa contribution de manière unilatérale aux collectivités locales. Au regard de ces vicissitudes, seule justement une gestion de bon père de famille est à même de garantir le futur.

Jacques Bompard
Maire d'Orange

SOMMAIRE

LE MAIRE A RENCONTRÉ LE PAPE FRANÇOIS

P.5

LES CHORÉGIES D'ORANGE

P.6

MARDIS DU MUSÉE

P.9

CONCOURS DE POÉSIE

P.10

NOUVEAU SITE INTERNET

P.11

FNATH

P.12

LA FERME DES QUATRE SAISONS

P.13

BUDGET PRIMITIF 2018

P.14

CONSERVATOIRE

P.20

Bulletin municipal. Éditeur : Mairie d'Orange.
Directeur de la publication : Jacques Bompard.
Dépôt légal de publication : Avril 2018. ISSN : 1269 - 2018.
Tirage : 16 000 exemplaires. BP 187 - 84106 Orange - Cedex
www.ville-orange.fr. Régie publicitaire : Sogecom.
Tél. : 06 33 11 30 03. Impression : De Rudder

Rue du Colonel Arnaud Beltrame

Officier de Gendarmerie

1973 - 2018

Héros français victime du terrorisme islamiste

Le Maire Jacques Bompard a présenté une délibération au conseil municipal du 11 avril pour baptiser une nouvelle voie de la commune du nom d'Arnaud Beltrame.

Dans le cadre de l'hommage national rendu à l'officier de gendarmerie assassiné, la Ville d'Orange à l'instar de nombreuses communes a désiré dédier l'un des lieux emblématiques de la cité à la mémoire de ce héros français. Il importe aux autorités municipales que le souvenir du Colonel Beltrame, victime du terrorisme islamiste lors de l'attentat du 23 mars à Trèbes, ne tombe pas dans l'oubli une fois l'actualité et l'émotion passées. Par son geste et son sacrifice, ce militaire a manifesté toute la grandeur de sa mission et doit figurer au panthéon des grands hommes morts pour la patrie. La Ville d'Orange entend ainsi montrer toute sa reconnaissance et son admiration à la famille du colonel Beltrame et à ses pairs.



LE MAIRE A RENCONTRÉ LE PAPE FRANÇOIS

Le voyage à Rome et au Vatican des élus des diocèses de la province ecclésiastique de Marseille, du 11 au 14 mars, a indéniablement été un succès. Près de 300 élus de la région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur ont répondu favorablement à l'invitation à Rome de leurs évêques respectifs, dont le maire d'Orange Jacques Bompard. Le Maire, à l'instar des autres élus, a pu rencontrer le Saint Père lors de l'audience privée du 12 mars en la salle Clémentine du palais du Vatican.



Sur le papier, c'était une gageure, disons-le, de réussir à réunir dans un même voyage des élus d'opinions ou de responsabilités parfois opposées, et ce dans la sérénité et la concorde. Cependant la pax romana a tenu bon, et l'Eglise a de nouveau prouvé ses vertus en termes de dialogue et d'apaisement. L'opération de relations publiques de l'Eglise catholique, à l'origine de cette visite officielle, a été parfaitement comprise par tous les élus présents, quels que soient leurs obédiences politiques, leur degré de responsabilité et d'intervention dans le cours des affaires publiques ou même leurs attaches locales. Dans une démarche de curiosité réciproque, les institutions vaticanes, réputées discrètes voire fermées, ont su montrer leur fonctionnement, exprimer leur conscience des grands enjeux contemporains et manifester leur volonté de ne pas être exclues du débat public aussi bien comme Etat que comme puissance spirituelle.

Ce voyage de découverte a permis aux représentants français d'approfondir certaines positions de l'Eglise et du Pape concernant la question des migrants, les lois bioéthiques, la place des femmes dans l'Eglise, la finance catholique ou encore les relations du Saint-Siège et de la Chine populaire.

Il est certain qu'à l'instar de l'opinion publique et des médias, les ecclésiastiques ont tous compris l'importance politique que le Pape attachait à la question des migrants. Ces trois jours ont été une parfaite confirmation de cette volonté de communication puisqu'il n'y a pas une rencontre qui n'a pas été ponctuée par une parole à ce sujet. Le point d'orgue de cette intention manifeste a été comme il se doit la rencontre avec le Pape François, précédée d'une adresse de Mgr Pontier, archevêque de Marseille et président de la Conférence des évêques de France. A la veille de l'anniversaire des 5 années de pontificat de François, cette allocution épiscopale revêtait un caractère particulièrement solennel.

La délégation française a aussi été reçue à la communauté laïque Sant'Egidio par son fondateur Andrea Riccardi. Le Pape lui-même s'y était rendu la veille pour le 50ème anniversaire de l'association humanitaire, preuve de l'intérêt et de l'importance de ce qui est devenu un véritable lobby au cœur de l'Eglise et de la politique italienne. Andrea Riccardi a en effet été ministre de la Coopération internationale et de l'Intégration du gouvernement Monti. S'exprimant dans un français parfait, maniant l'ironie avec finesse, l'ancien ministre a su dresser un constat juste du phénomène migratoire que subit en ce moment l'Europe. Quelques minutes après, le maire d'Orange Jacques Bompard a pris la parole en choisissant la métaphore médicale pour traduire son propos. « Dans le constat et les solutions que vous apportez, vous voulez combattre les maux dont souffre notre société, celui notamment de la pauvreté provoquée par l'arrivée massive de migrations, cause de déstabilisations sociales et religieuses majeures en Europe. Vous parez au pire en courant aux urgences, mais vous ne diagnostiquez pas l'origine du mal, et quand on ne s'attaque pas à la racine de la maladie, le patient est condamné à la subir ou à en mourir. Malheureusement je pense qu'un politique qui n'analyse pas et ne s'attaque pas aux causes n'agit pas pour le bien commun, il agit contre même. » Cette intervention n'a pas été faite dans un esprit de provocation ni même de contestation, mais bien plutôt dans la volonté d'exprimer un avis correspondant aux inquiétudes actuelles des élus de la République face aux bouleversements de notre époque.

Cette invitation à Rome s'est clôturée sans confirmation de la venue du Pape à Marseille en 2019, mais nul doute que la délégation provençale aura marqué les esprits.

LES CHORÉGIES D'ORANGE

BIENTÔT RECONNUES PAR L'UNESCO ?

Les Chorégies d'Orange, jusqu'à présent sous la direction de Christine d'Ingrando, ont entrepris les démarches administratives pour déposer leur candidature auprès de l'UNESCO comme patrimoine culturel immatériel au niveau mondial pour la reconnaissance et la sauvegarde du Festival. Le soutien du public et particulièrement des Orangeois est essentiel pour l'avenir des Chorégies d'Orange.

Les Chorégies d'Orange constituent un dossier afin d'être reconnues au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, comment est né ce projet ?

Christine d'Ingrando : Les Chorégies d'Orange fêtent cette année leur 150^e anniversaire, ce qui font d'eux, le plus vieux festival de France et très certainement d'Europe selon les dires du Ministère de la Culture. Il est temps de redonner à ce festival ses lettres de noblesse, d'autant plus qu'il a lieu dans un patrimoine déjà classé à l'UNESCO et qu'il est unique du fait des contraintes du lieu : grandeur et structure du Théâtre Antique, de son mur de scène, de ses représentations en plein air.

La légitimité pour ce classement vient du fait que le Théâtre Antique a été construit pour des jeux des scènes et que les Chorégies s'inscrivent dans cette continuité originelle. L'ambassadeur de France auprès de l'UNESCO est très favorable et soutient cette initiative. Si cette candidature est acceptée, les Chorégies d'Orange seront le premier festival à être classé au patrimoine culturel immatériel.

Comment se déroule une candidature à l'UNESCO ?

C. I. : Afin que nous soyons



Christine d'Ingrando, ancienne présidente des Chorégies d'Orange de 2016 à 2018. Dès son enfance, elle a été fascinée par les Chorégies d'Orange et a toujours voulu s'investir. Cette Orangeoise est entrée dans le conseil d'administration pour défendre les Chorégies.

reconnues par l'UNESCO, nous devons d'abord classer notre patrimoine sur les listes nationales de 2019. Le comité de pilotage de 14 personnes se réunit neuf fois dans l'année. Après ce classement, le dossier sera représenté par l'Etat pour l'enregistrer auprès de l'UNESCO. Nous réaliserons également des enquêtes pour comprendre la

structure du festival et étudier l'appropriation des Chorégies chez les Orangeois et le public. Des enquêtes de terrain auprès des artistes, musiciens, maquilleurs, régisseurs seront également réalisées pour comprendre quelle est la différence entre le travail au théâtre d'Orange et celui d'un autre lieu, plus commun.

Quelle est l'originalité qui permettrait aux Chorégies d'être reconnues par l'UNESCO ?

C. I. : Les Chorégies d'Orange, conscientes de leur savoir-faire, veulent transmettre cette tradition en le communiquant au large public. Beaucoup de personnes s'interdisent ce festival et nous voulons supprimer cette idée préconçue selon laquelle l'Opéra serait réservée à une élite : notre programme se veut accessible à tous. Notre festival allie le caractère populaire avec l'excellence.

Nous organisons pour les chefs d'entreprises et les jeunes associations des visites les soirs de répétitions générales. Ces répétitions sont ouvertes au public et des places sont réservées aux groupes scolaires, à la presse pour prendre photos ou encore à des personnes handicapées... L'idée est d'aller vers un public qui ne viendrait pas par lui-même. Nous voulons

faire tomber ces barrières intellectuelles.

Ce lieu unique transporte chaque visiteur à commencer par les artistes et les metteurs en scène. Il est difficile de trouver un bon équilibre.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux Orangeois ?

C. I. : Les Chorégies d'Orange sont uniques au monde. Les autres théâtres antiques, en Syrie et en Turquie, ne réalisent plus de spectacles ou de festival.

Les Orangeois doivent prendre conscience de la singularité de leur patrimoine.

Les Chorégies vivent une grave crise et nous avons besoin du soutien des Orangeois. Soyez heureux d'avoir les Chorégies et le Théâtre Antique, deux fiertés qui ont besoin de vous pour continuer de vivre à Orange.

Pour défendre les Chorégies, achetez ou offrez un billet et n'hésitez pas à signer notre lettre de soutien.

COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Jacques Bompard,
maire d'Orange

Christine d'Ingrando,
ex-directrice des
Chorégies d'Orange

Cécile Varéon,
directrice du Musée
d'Art et d'histoire

Marie-Laure Imbert
directrice des archives
de la ville

4 scientifiques du CNRS
(ethnologues, chercheurs,
acoustiques, anthropologue)

5 adhérents

**Le Ministère de
la Culture qui supervise**

Les Chorégies d'Orange ont entrepris les démarches pour poser leur candidature à la reconnaissance et à la sauvegarde du Festival par l'Unesco comme patrimoine culturel immatériel au niveau mondial.

Parce que le soutien du public est essentiel, nous vous demandons de bien vouloir prendre le temps de remplir et de retourner le bulletin ci-dessous aux Chorégies d'Orange (BP 205 – 84107 Orange cedex).

Je soutiens la candidature des Chorégies d'Orange à l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Ville :

Date : Signature :



NOUVEAU STATUT POUR SAUVER LES CHORÉGIES

Après les différents articles parus dans la presse nationale à propos de la situation des Chorégies, la Ville tient à préciser certains faits.

Jacques Bompard, Maire d'Orange, a effectivement donné son accord de principe à Renaud Muselier, président de la Région PACA, pour la création d'une Société Publique Locale à même de répondre rapidement à la situation financière compliquée des Chorégies, au bord de la cessation de paiement. Même si les modalités financières n'ont pas encore été sérieusement abordées, il n'en reste pas moins que la ville d'Orange entend jouer un rôle dans le projet de maintien des Chorégies, en tant que principal partenaire du festival, car c'est bien la collectivité qui offre le plus de moyens techniques : de la mise à disposition du théâtre antique jusqu'à l'accueil du siège social.

Il est vrai qu'au lendemain de la victoire municipale de Jacques Bompard en 1995, nombre d'esprits bien-pensants craignaient pour la pérennité des Chorégies. Pourtant, depuis lors la ville d'Orange n'a jamais failli pour rester le partenaire privilégié des Chorégies. Il faut savoir que la ville d'Orange apporte chaque année plus de 800.000 euros de subventions au festival, dont 152.450 euros en dotations publiques et 662.722 euros pour les avantages en nature.

En ce qui concerne les relations publiques que Jacques Bompard entretient avec les Chorégies, elles sont, contrairement à ce qu'affirme l'article publié le 16 mars dans Le Figaro, d'une totale cordialité. D'ailleurs, le Maire n'a jamais souhaité interférer directement dans la gestion des Chorégies. La ville d'Orange a même accepté de se retirer de la présidence face à la demande conjointe de l'Etat comme de la Région par le passé. Jamais la ville d'Orange n'a donc été une entrave au festival. Bien au contraire, la municipalité a tout fait pour permettre aux Chorégies d'exister. Il conviendrait de ne pas l'oublier d'autant que la nouvelle structure redonne toute sa place au pouvoir décisionnaire de la Mairie.

"DES RACINES ET DES AILES" EN TOURNAGE À ORANGE

Entre mercredi 7 et vendredi 9 mars 2018, une équipe de l'émission *Des Racines et des Ailes* était à Orange pour préparer un documentaire sur le département de Vaucluse. L'équipe a notamment filmé le Théâtre Antique et l'Arc de Triomphe grâce à la directrice du Musée, Cécile Varéon, et à la responsable du patrimoine, Céline Mathieu. Ils ont également rencontré des spécialistes tels que Robert Jourdan, conservateur régional des Monuments historiques, François Quantin, directeur de l'Institut de Recherche d'Architecture et d'Archéologie, Renzo Wieder, architecte de la restauration du Théâtre Antique, Jean-Marc Mignon, archéologue et spécialiste de l'Arc monumental, mais aussi des maîtres de conférences, conservateurs et architectes.



Le magazine télévisé français, *Des Racines et des Ailes*, propose des reportages et des rencontres qui permettent de « regarder le passé pour éclairer le présent et donner des pistes pour le futur, avec la volonté de mettre en lumière des personnalités qui agissent sur le terrain ». Depuis 2016, les émissions sont diffusées les trois premiers mercredis de chaque mois, celle concernant notre région et notre ville d'Orange sera retransmise en septembre 2018. La date exacte n'a pas encore été fixée par France 3.

FRANCE BLEU VAUCLUSE À L'ÉCOUTE DU THÉÂTRE

Philippe Garcia, journaliste à France Bleu Vaucluse a réalisé un reportage sur le patrimoine culturel et historique vauclusien. Après Avignon, Cavailon, l'Isle-sur-la-Sorgue, ce fut au tour d'Orange. Le reportage a été diffusé durant la semaine du 26 février au 2 mars à l'antenne et est toujours disponible sur le site internet de la station. Le journaliste avait pour objectif de présenter le patrimoine orangeois mais devant la splendeur et l'histoire du Théâtre Antique, il a décidé de lui consacrer toute sa semaine. Accompagné de Cécile Varéon, conservatrice du Musée d'Art et d'Histoire et de Céline Mathieu, responsable du service patrimoine historique de la mairie d'Orange, Philippe Garcia a exploré le mur du théâtre actuellement en reconsolidation. Il a rencontré les tailleurs de pierre de la société Mariani qui restaurent depuis septembre dernier la plus grande façade antique d'Europe... et peut-être même du monde. Scientifiques et artisans de la société Mariani suivent archéologiquement, historiquement et matériellement ce chantier.

ALESSANDRO INGOGLIA, UN MÉDECIN DE L'ART AU CHEVET DES MONUMENTS

Formé en France à l'université Paris Sorbonne, Alessandro Ingoglia est un restaurateur reconnu qui a travaillé sur de nombreux chantiers depuis 1996, dont deux à Orange : le Monument aux morts du cimetière Saint-Clément et la frise des Centaures du Théâtre Antique. Le 20 mars, il est venu présenter son travail de restaurateur d'objets et de sculptures antiques.



La restauration : de l'art à la science

La restauration d'art est un travail particulier, peut-être mal connu : il ne s'agit pas de remettre à neuf un objet, mais de **prolonger la durée de vie de notre patrimoine afin de le transmettre aux générations futures**. Ce travail particulier se situe aux confluences de la culture, de l'histoire et de l'art. Les restaurateurs d'objets antiques reçoivent une formation artistique bien sûr mais aussi, et peut être surtout, une très solide formation scientifique. Ils doivent désormais maîtriser des produits et des techniques à la pointe de la modernité pour que la restauration ne devienne pas une détérioration : beaucoup de restaurations du début du siècle ont finalement eu des effets néfastes sur les œuvres et nécessitent de nouvelles interventions aujourd'hui. Les restaurateurs sont capables de manipuler aussi bien le palan pour déplacer des blocs de plusieurs tonnes, qu'une aiguille pour combler des fissures microscopiques.

Du palan au pinceau : la précision à toutes les échelles

Alessandro Ingoglia est donc venu présenter trois de ses derniers chantiers. Le monument aux morts du Cimetière Saint Clément est une sculpture du début du siècle (1920)

en marbre de Carrare. Exposée aux intempéries, elle se recouvrait peu à peu d'algues et de lichen et s'érodait en surface, entraînant l'absorption de l'humidité et de la pollution. Il a donc fallu nettoyer la pierre grâce à des produits chimiques sans l'abîmer davantage, et combler les microfissures.

La « dé-restauration » de la frise des Centaures du Théâtre Antique a été le deuxième chantier d'Alessandro Ingoglia. Cet ouvrage dirigé par Emmanuel Desroches reprenait la frise découverte en 1930 qui avait été replacée à cette époque sur le fronton du Théâtre après avoir été cimentée et doublée en marbre à l'aide de goujons en fer. Les archéologues travaillant sur le site se sont aperçus que les déformations du ciment et du fer fissuraient le marbre d'origine. L'équipe d'Emmanuel Desroches et Alessandro Ingoglia a donc dû intervenir pour préserver la frise et permettre son étude complète par les archéologues. Ce travail a impliqué l'usage d'une certaine force à une minutie de diamantaire pour assurer la consolidation de microfissures à l'aide d'aiguilles et de pipettes, mais aussi grâce au nettoyage au sable et au laser (pour des surfaces de quelques micromètres de diamètre).

La préservation du patrimoine antique

Le dernier chantier se trouvait à Marseille en 2003. Il s'agissait de la restauration d'un site paléochrétien. L'équipe a dû consolider puis déplacer les restes d'une église du V^e siècle, ainsi que les tombes et sarcophages qui l'entouraient. La difficulté de cette restauration fut la multitude d'origines du marbre composant les sépultures : Alessandro Ingoglia parle de près de sept provenances différentes, issues de tout le pourtour méditerranéen.

Le site contenait également une memoria, une tombe au faste particulier, qui contenait deux sarcophages en marbre rose de Corogne ainsi qu'un dispositif de production d'huiles saintes. Ces sarcophages d'une tonne et demie ont été déplacés et restaurés alors que leur altération les rendait aussi « fragiles que de la biscotte ». L'opération a évidemment été un succès et le site archéologique est entièrement préservé aujourd'hui.

Peintre, sculpteur, artisan, Alessandro Ingoglia a montré avec brio comment les restaurateurs sont les médecins de l'art : ils préservent notre patrimoine des injures du temps.

SUCCÈS DU III^e CONCOURS DE POÉSIES

Le printemps et le mois de mars sont traditionnellement consacrés à la poésie et à la promotion de la langue française. Grâce à ce troisième concours de poésie organisé par la médiathèque d'Orange, la Ville apporte avec vos participations sa contribution à la gloire de ce trésor immatériel et inestimable que constitue la merveilleuse langue par laquelle nous nous exprimons. « *Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine* », c'est ainsi que la définit Antoine de Rivarol dans son célèbre discours consacré à l'universalité de la langue française. Malgré un recul provoqué par la généralisation du « globish », cet anglais déstructuré et mondialisé, le français demeure la langue de la diplomatie, des arts et des lois. Son prestige est intact, et nombreux sont-ils de par le vaste monde à désirer apprendre cette langue que nous avons le bonheur de qualifier de maternelle.

Pour illustrer la vivacité et le charme de notre langue, quoi de plus beau, de plus subtil et de plus intemporel que la poésie ? Ce concours révèle l'incroyable dynamisme et l'attrait certain qu'exerce encore la littérature quels que soient les âges. **Ce ne sont pas moins de 114 poèmes qui ont retenu l'attention du jury**, que je félicite et remercie au passage. D'année en année, ce concours ne cesse d'attirer de nouvelles plumes, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Cette satisfaction se mêle d'admiration car, je dois bien vous l'avouer, la poésie a toujours été pour moi un art difficile et parfois hermétique. Certes, je conserve une tendresse particulière pour François Villon et son charme médiéval.

J'ai remarqué dans les prix proclamés qu'une école avait proposé une double version de son poème, en français et en provençal. Je les félicite tout particulièrement car sur la terre de Mistral, il est bon de ne pas oublier nos racines et cette magnifique langue romane qui porte encore en elle toute la moelle d'une vision du monde faite de simplicité et de douceur.

Enfin, je remercie toutes les personnes, les professeurs, les libraires, les commerçants, les élèves du conservatoire et leur directeur, tous ceux qui se sont associés pour qu'aujourd'hui nous célébrions, modestement mais avec ferveur, ce lien qui nous unit par delà nos singularités : la langue française et la poésie.

Jacques Bompard

1^{er} Prix adulte : Marie-Claude Galloyer *Au clair du Stromboli*

*Ayant laissé ce soir les côtes siciliennes.
Sous le ciel constellé se dessine l'îlot
Où Vulcain forgeait-là. S'en souvient-il le flot
Egrignant grains à grains les grèves éoliennes.*

*Et voici qu'apparaît l'imposant Stromboli,
Cour battant, on attend que le sombre cratère
Nous hèle dans la nuit. Entre la mer, la terre,
Le vent fou, le feu vif. C'est l'incessant conflit*

*Un grondement lointain, l'on s'écrie au miracle.
Une gerbe d'éclairs jaillit à ce moment,
La lune, elle en a l'air, s'en moque éperdument
Tandis que j'applaudis au fabuleux spectacle.*

1^{er} Prix adolescent : Grigor Dexheimer - *Poème élémentaire*

*C'était la fameuse théorie d'Aristote
Les piliers des temps passés, présents et futurs
Les voilà, les 4 éléments qui nous chuchotent:
"Vous n'êtes rien sans nous, vous autres choses impures"*

*Mais parmi tous ces dieux, vient s'imposer le feu
Qui crache sa chaleur et souffre sa lumière
Ayant puni l'care, s'approchant trop des cieux
Nommé Héphaïstos dans les livres d'Hombre.*

*Et puis arrive le grand maître des abysses
Ce serpent qui ruisselle et se fraie un chemin
Le miroir qui reflète la beauté de Narcisse
Ce grand bain qui abrite les animaux marins.*

*Pour continuer, vient la mère fertile
La terre se laissant piétiner sous nos pieds
Maintenant l'immense équilibre si fragile
Qui nous entoure depuis une éternité.*

*Pour finir, l'air, invisible mais bien présent
Celui qui porte tous nos oiseaux de métal
Il s'étend sur toute la sphère par ses vents
Le voilà notre fameux et si précieux Graal.*

1^{er} Prix enfant : Olivia Bouchet - *Les quatre éléments*

*Les quatre éléments
Cette chose qui s'appelle l'air
Cette personne très légère
Nous fouette le visage*

*Et nettoie cette page.
C'est liquide et c'est beau
Il fleurit les roseaux
Limpide et animé,*

*Il peut aussi geler.
Nous vivons de son sol.
Les oiseaux la survolent.
Elle est monts et collines.*

*Les arbres y prennent racine
Cette lueur rougeâtre
Qui brille dans l'âtre
Se consume lentement
Sur son grand bois ardent*

BIENTÔT

UN NOUVEAU SITE POUR LES ORANGEAIS

Le maire d'Orange a décidé l'entière refonte du site internet de la ville en vous proposant une arborescence reconstruite et repensée, un site engagé, utile, dynamique et culturel, un site avec des informations simples et rapides.

La ville d'Orange travaille avec la société Editic public depuis la fin du mois de décembre 2017 : nouvelle charte graphique moderne et épurée ; mise en page dynamique ; navigation simple, interactive et rapide. De nouvelles fonctionnalités seront également proposées comme une carte interactive ou le parcours patrimoniale et historique de la ville.

Le nouveau site internet de la ville d'Orange sera accessible aux Orangeois avant le début de l'été. L'objectif est de mieux informer la population orangeoise et les touristes de notre belle ville mais aussi de les divertir

et de les faire participer. En effet, notre site actuel ne correspondant plus aux attentes des Orangeois, le nouveau site répondra mieux aux demandes des utilisateurs du numérique et sera accessible partout et à tous. Le site sera compatible avec les smartphones et les tablettes. Vous pourrez accéder aux menus des cantines de vos enfants, visualiser le calendrier des événements de la ville, lire les communiqués de presse des travaux en cours ou futurs de la ville... Une nouvelle version de votre application mobile verra le jour dans le même temps.

L'agence Editic public dirigée par Philippe Gaudin est une des rares agences digitales françaises à être dédiée à la communication publique. L'équipe, étant issue de postes stratégiques dans les collectivités ou des agences de communication publique, a pu répondre favorablement à nos attentes pour le nouveau site internet de la ville.



LA FNATH : L'ESPRIT DU DON

A deux pas de la gare, siglés sur un panneau, les cinq lettres FNATH interpellent. C'est ici au 40 avenue Frédéric-Mistral qu'est installée la permanence de la section d'Orange de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés. L'association orangeoise a été créée en 1957 et elle est dirigée par Anne-Marie Bianco qui s'y dévoue depuis plusieurs dizaines d'années.

Une section locale, une fédération nationale

La FNATH est une organisation hiérarchisée : la section d'Orange dépend d'un groupement départemental, le groupement de Vaucluse, qui dépend lui-même de la fédération. Cette organisation fondée en 1921 à la sortie de la Première guerre mondiale est présente sur tout le territoire national. La décomposition en groupement et en sections locales permet de toujours garder un contact direct avec les adhérents afin de ne jamais perdre de vue leurs soucis quotidiens. Le siège de la fédération est situé à Saint-Etienne.

Accompagnement et soutien dans les démarches juridiques

L'objectif de cette association est de soutenir et de défendre tous les accidentés : accidentés du travail mais aussi handicapés et accidentés de la vie. Ainsi la dernière campagne nationale de sensibilisation concerne la sécurité routière, plus de 70 000 personnes étant blessées chaque année dans un accident de la circulation. L'association favorise donc la prévention, notamment

sur les risques des deux roues ou la conduite des seniors.

Au niveau local, la section d'Orange s'occupe d'apporter une aide concrète, particulièrement sur le plan juridique pour l'obtention des droits en cas d'incapacité de travail, d'arrêt maladie ou de handicap. Elle permet aux malades de s'informer sur leurs droits, à se faire reconnaître par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et par leur employeur. En cas de conflit, elle peut fournir à leurs adhérents un conseil juridique et une assistance dans les procédures judiciaires. Certaines situations sont matériellement et psychologiquement très difficiles, et les bénévoles apportent une aide personnalisée, avec un accompagnement humain et non pas uniquement administratif.

Une association d'utilité publique, active dans la vie de notre commune

La FNATH est une association ancienne, et forte de l'expérience accumulée, reconnue d'utilité publique depuis 2005. La mairie d'Orange est consciente de la nécessité de bénévoles dévoués au Bien Commun et apporte son aide

à ses activités. En plus de l'intérêt public de leur objet associatif, la section orangeoise s'implique dans la vie municipale. La Fête du travail, le 1^{er} mai, est pour eux l'occasion de rappeler les risques pesant sur les travailleurs mais aussi et surtout de resserrer leurs rangs dans une ambiance conviviale : chaque année une gerbe est déposée à la plaque commémorative située dans le hall de la mairie avant de partager un repas. Des activités en coopération avec d'autres sections sont également organisées, soit pour travailler ensemble, soit pour se détendre en visitant notre belle région.

Un appel pressant aux bonnes volontés

L'association connaît aujourd'hui plusieurs difficultés pour assurer sa mission sur le long terme. Le faible nombre d'adhérents ne permet pas un développement suffisant des activités : ils ne sont plus qu'une trentaine aujourd'hui, majoritairement âgés. Anne-Marie Bianco aimerait pouvoir passer le relais, confiante dans l'avenir de son projet, mais elle craint désormais que l'activité ne s'arrête. Elle est confrontée à un manque d'investissement et de fidélisation des personnes qu'elle a pu aider. La devise de l'association « *A la FNATH, on y vient pour soi, on y reste pour les autres* » lui paraît de moins en moins respectée. Ce déficit d'investissement rend la tâche de plus en plus difficile, et les bénévoles surchargés doivent faire face à une démoralisation pénalisante. Ils font donc appel à toutes les bonnes volontés pour les rejoindre.



PRODUIRE ET CONSOMMER LOCAL !

Située à deux pas de l'Arc de Triomphe, la Ferme des quatre saisons propose depuis plus de 20 ans tout type de produits frais et locaux aux Orangeois, aux Vauclusiens et à tous les visiteurs de passage dans la région. En créant cette association en 1996, le projet était de permettre la rencontre entre les producteurs et les consommateurs tout en réunifiant les différents acteurs locaux. Aujourd'hui la mission est largement remplie et se poursuit avec sympathie et bonne humeur.

Une association locale aux soutiens des producteurs

L'association qui gère la Ferme des quatre saisons fournit aux agriculteurs et éleveurs de la région une sécurité et un soutien plus que nécessaires face aux difficultés que connaissent les exploitations. A l'origine du projet, les producteurs devaient répondre à la nécessité de diversifier leurs activités. Le travail de la terre est difficile et demande beaucoup d'efforts souvent mal récompensés financièrement. De plus les exploitants doivent faire face aux importations étrangères, comme les tomates et les melons espagnols ou marocains, qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes sanitaires qu'en France. Les possibilités d'exportation de leur production sont limitées par la réglementation européenne qui impose des démarches longues et coûteuses. La mondialisation ne paraissant pas si heureuse, c'est donc vers les échanges locaux qu'ils se sont tournés.

L'union des forces

Mais la dispersion des ventes directes dans chaque exploitation n'offrait pas de débouchés suffisants et une vraie réflexion fut mise en place entre les exploitants. Le Ceta (Centre d'étude technique agricole) d'Orange a organisé une formation afin de leur offrir les outils nécessaires à la mise en place d'un projet viable et efficace. Face à la course à la productivité, les petites et les moyennes exploitations sont mises en danger. L'idée de se regrouper



Tous les matins sauf le jeudi, le dimanche et les jours fériés de 7h30 à 12h30, et le vendredi après-midi également de 14h30 à 18h30

permet alors à ces producteurs de mieux vendre mais surtout d'acquiescer une plus grande visibilité et de faciliter leur organisation sans perdre cette dimension familiale ainsi que l'envie de l'échange et de la rencontre humaine. C'est ainsi que le 12 juillet 1996, la Ferme des quatre saisons ouvrait ses portes. Les permanents de l'association sont tous exploitants et sont responsables des produits qu'ils proposent.

Un commerce à taille humaine

Les produits proposés sont évidemment frais et issus d'une agriculture saine. La production dépend de la saison mais reste toujours très diversifiée : fruits et légumes mais aussi, volailles, charcuterie, viande, fromages et des produits comme du miel et du vin. On y découvre également des légumes de saison parfois mal connus du grand public : les bénévoles sont présents pour vous présenter topinambours, panais et blettes rouges. Difficile de ne pas y trouver ce qu'on cherche, surtout qu'en

évitant le circuit habituel, les prix affichés sont inférieurs à ceux du supermarchés.

Une clientèle de plus en plus large mais toujours fidèle

Le magasin n'est pas qu'un simple dépôt-vente, le but est d'y trouver un vrai contact, des conseils et des explications sur les produits mais aussi sur le travail qu'il y a derrière. Loin du modèle de la grande distribution et des supermarchés, on évite les travers de la démesure pour retrouver un échange à taille humaine. La clientèle de la Ferme est fidèle tout en s'élargissant. Pour la plus grande joie des associés, de plus en plus de jeunes et de familles sont intéressés par le concept de la vente directe et de la consommation locale. Cet intérêt grandissant est particulièrement visible l'été : les estivants se pressent dans la boutique qui s'efforce de contenter tout le monde. Cette affluence n'est pas pour déplaire aux bénévoles qui voient dans ce succès le signe d'un avenir prometteur pour leur Ferme.

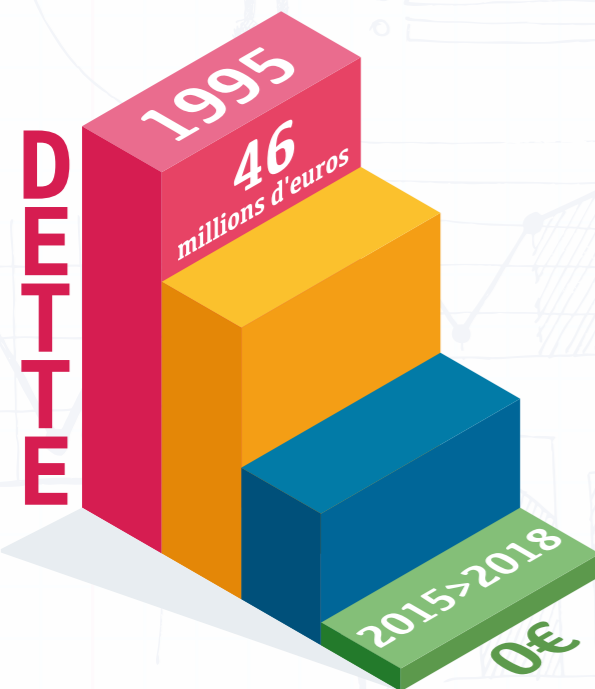
BUDGET 2018

PRIORITÉ AUX BÂTIMENTS DE LA COMMUNE

La Ville d'Orange continue cette année d'investir dans l'entretien et la rénovation de ses infrastructures. Priorité a été donnée par le Maire et la majorité aux bâtiments de la commune.

Rétrospective sur la dette

En 1995, la Ville d'Orange était endettée à hauteur de 46 millions d'euros. Les dépenses de fonctionnement, les intérêts de la dette et une charge surnuméraire de personnel grevaient le budget de la commune. Après plus de 20 ans d'efforts, la dette a été résorbée, les emprunts remboursés et les effectifs sont passés d'environ 600 personnels à 450 fonctionnaires au service de la Ville et de ses habitants.



Une réorientation des dépenses vers le secteur des bâtiments

Avant 2014 et l'entrée de la Ville au sein de l'intercommunalité, les dépenses de voirie constituaient l'un des principaux postes de dépenses à hauteur de 14 millions par an. Cette compétence étant désormais dévolue à la communauté de communes, la Ville réoriente une grande partie de son investissement vers les bâtiments avec un peu plus de 3 millions d'euros consacrés à ce poste chaque année. Cette transition est progressive et a pris deux à trois ans pour se réaliser.

Le Budget est-il en excédent ?

Depuis les exercices 2012 et 2013, la Ville est en effet en excédent budgétaire, cela signifie que la commune dépense moins qu'elle ne perçoit. La continuité de budgets équilibrés a permis cet excédent qui, n'ayant plus de dette à rembourser, constitue un capital en vue des prochaines réalisations majeures de la Ville.



Qu'est-ce que l'autofinancement ?

L'autofinancement d'une commune est constituée du delta positif entre les recettes de fonctionnement collectées par la Ville et les dépenses obligatoires. Moins une collectivité recourt aux emprunts extérieurs auprès des institutions bancaires, moins il y a d'intérêts à rembourser en toute logique et de capital de la dette : l'autofinancement augmente en proportion de la disparition de la dette.

Quand la dette disparaît, la commune entre dans un cercle vertueux. Plus ce delta de l'autofinancement est grand, plus la commune peut agir sans avoir recours à l'emprunt. Cela démontre en outre une gestion équilibrée et sérieuse. C'est le cas de la Ville d'Orange, l'une des rares collectivités indépendantes de l'usure et de la stratégie du crédit.

Depuis 2012, la Ville d'Orange est en excédent budgétaire. Cela permet de traverser le présent et d'envisager le futur proche avec sérénité. En l'espace d'un quinquennat, la dotation générale de fonctionnement versée par l'Etat aux communes a baissé de 13 milliards d'euros, et une autre baisse de 4 milliards d'euros est déjà annoncée. Si Orange n'avait pas été prévoyante, la Ville serait aux abois comme nombre de ses pairs de par le territoire national.

L'excédent budgétaire profite aux Orangeois

Quelques esprits chagrins demeurent persuadés que l'argent de la commune n'est pas utilisé à bon escient, et qu'il dort sur des comptes en banque au lieu de profiter aux Orangeois. C'est totalement faux !

> D'une part, la situation d'excédent budgétaire permet de traverser le présent et d'envisager le futur proche avec sérénité. En l'espace d'un quinquennat, la dotation générale de fonctionnement versée par l'Etat aux communes a baissé de 13 milliards d'euros, et une autre baisse de 4 milliards d'euros est déjà annoncée. Si Orange n'avait pas été prévoyante, la Ville serait aux abois comme nombre de ses pairs de par le territoire national.

> D'autre part, l'excédent budgétaire permet d'alléger la pression fiscale qui pèse sur les Orangeois. Chaque année, la Ville abaisse sensiblement ses prélèvements sur les taxes foncières et la taxe d'habitation. En 2018, les impôts baissent encore de 2%.



Quels impôts servent à ma commune ?

Les impôts locaux sont prélevés à travers trois taxes : la taxe d'habitation (TH), la taxe foncière (TF) et la taxe sur le foncier non bâti. Attention, la taxe foncière se calcule selon une base fixée par l'Etat, puis par des taux fixés par le Département, l'Intercommunalité et enfin la commune.

La disparition annoncée de la taxe d'habitation risque d'impacter gravement les finances des communes, déjà mises à mal par la baisse des dotations générales de fonctionnement.

A Orange, les impôts locaux baissent

La Ville d'Orange demeure l'une des mieux placées du département au regard de ses taux d'imposition. Cela s'explique par une modération des dépenses publiques. L'association Contribuables associés place Orange au plus haut niveau dans son argus avec un montant des dépenses par habitant de 1175 euros alors que la moyenne des communes de même taille est de 1819 euros.

Depuis 1995, les taux baissent de 0,5% par an. En 2017, ils ont même été abaissés de 5% en une fois.

Taxe d'habitation : - 5 points en 20 ans

En 1995, la taxe d'habitation était fixée à un taux de 19,5%. Aujourd'hui le taux est de seulement 14,61%

Taxe Foncière : une baisse de plus de 13 points

En 1995, la taxe foncière sur le bâti s'élevait à 27,4% et à 63% sur le non bâti.

Aujourd'hui le taux est de 20,89% sur le bâti et de 49,81% sur le non bâti.

Une politique du logement en action : 9 millions d'euros jusqu'en 2021

Depuis 2004, la politique de la commune est de réhabiliter les logements dans le centre historique et les quartiers, notamment en empêchant la location de logements vétustes rentabilisés par les aides au logement au profit de propriétaires peu scrupuleux. Cette politique s'articule autour de deux axes : l'achat foncier et les opérations de réhabilitation. La Ville consacre entre 2 et 3 millions d'euros par an à l'achat foncier. La commune est aujourd'hui propriétaire d'une quarantaine d'immeubles et de plus de 100 logements. Un plan pluriannuel d'investissement est engagé jusqu'en 2021 pour consacrer 9 millions d'euros à travers 11 opérations de réhabilitation. L'objectif demeure la revitalisation du centre d'Orange par le logement.

LA FISCALITÉ SCOT BAISSE GRÂCE À ORANGE

M. Jacques Bompard, Maire d'Orange, continue son combat pour la baisse des impôts qui pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des Français. Rien que pour cette rentrée 2018, le président Macron a créé huit nouvelles taxes supplémentaires, et le niveau de vie des Français reculera même pour la première fois depuis 10 ans.

Or, que ce soit en tant que Maire d'Orange ou vice-président d'intercommunalités, M. Jacques Bompard considère que la levée de l'impôt n'est pas la solution à tout va. Aussi, comme depuis près de vingt ans de mandat, le Maire d'Orange a encore décidé de baisser de 2% les taxes communales. De plus, il s'est opposé fermement à ce que la communauté de communes (C.C.P.R.O.) lève une nouvelle taxe, dite Gemapi, à taux plein. Sans oublier que le Maire d'Orange a demandé au président de la C.C.P.R.O. un strict contrôle des dépenses de fonctionnement, en gelant tout projet d'embauche supplémentaire tout en sollicitant une baisse de 10% du budget alloué aux travaux et aux services. Enfin, au sein du Syndicat Mixte pour le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon, le vice-président Jacques Bompard a réclamé et obtenu de ses collègues une diminution de 15% de la contribution financière des habitants au fonctionnement dudit syndicat, puisque désormais la participation par habitant passe de 2,11 euros à 1,85 euros. C'est la première réduction d'ampleur depuis plus de 14 ans. C'est bien la preuve que malgré

la baisse drastique de 13 milliards d'euros de dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et malgré la substitution des communes à l'Etat sur bon nombre de compétences sans compensation de moyens, il est possible de conduire une politique budgétaire locale cohérente préservant les finances des Français. Faire la même chose au niveau national serait encore plus facile mais, hélas, cela ne sera pas fait ...



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE : UNE NOUVELLE TAXE À LA CHARGE DES COMMUNES !

Les obligations que doivent respecter les collectivités territoriales vis-à-vis de l'Etat n'en finissent plus de s'alourdir. Or, à sens inverse, les dotations de l'Etat aux collectivités ont baissé de 13 milliards d'euros, si ce n'est plus, en moins de 6 ans. Les annonces pour l'année 2018 ne sont pas plus optimistes et prévoient une amputation supplémentaire de 4 milliards d'euros.

Or, le bloc communal se voit désormais sommé de mettre en place un Plan Climat Air Energie Territorial, à savoir un projet visant à respecter les grands objectifs des lois Grenelle sur le développement durable. C'est ainsi que nos communes et communautés de communes doivent répondre à deux objectifs principaux qui sont d'une part la réduction de l'émission de gaz à effet de serre et d'autre part limiter la vulnérabilité du territoire face au changement climatique. Encore une fois l'administration parisienne a délaissé ses responsabilités au bloc communal en lui demandant d'agir à sa place, alors que nos communes n'ont pas les moyens juridiques, techniques ou financiers de l'Etat. Cela implique

que chaque commune et intercommunalité élabore avec ses propres moyens budgétaires et humains un plan Climat Air Energie Territorial qui contienne des stratégies et des objectifs relatifs à leur propre bassin de vie. Or, forcément cela engendre un certain nombre de dépenses supplémentaires, pour un montant de 39.000 euros sur 3 ans rien que pour la communauté de communes du Pays Réuni d'Orange (C.C.P.R.O.), alors que Jacques Bompard, qui en est le 1^{er} vice-président en charge des Finances, a réclamé aux services une baisse de 10% du budget qui leur est alloué. Comment inciter nos élus locaux à agir au mieux si l'Etat défait tout leur travail d'un simple trait de plume ?

Ce que l'Etat ne comprend pas c'est qu'en demandant aux collectivités territoriales de travailler à sa place sans lui transférer les moyens compensatoires correspondants, le risque est de fragiliser dangereusement l'équilibre financier du bloc communal dont la gestion est pourtant relativement saine. Au règne de l'absurdité, nos technocrates sont les rois.

COMMERCES : LA COMMUNE BATAILLE POUR MINORER LA CONCURRENCE FISCALE

Plusieurs commerçants ont dernièrement alerté M. le Maire d'Orange sur la concurrence fiscale déloyale que se livrent commerces de centre-ville et grandes surfaces. Encore une fois, la ville d'Orange n'y est pour rien mais doit subir les affres de l'Etat et l'héritage socialiste de François Hollande qui ont décidé une révision aléatoire des valeurs locatives cadastrales.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2017, la valeur locative des locaux professionnels a été en partie révisée et depuis l'année 2018 cela aura directement un impact en matière de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, qui remplace l'ancienne taxe professionnelle.

Il s'avère qu'avec l'application de cette révision décidée brutalement par l'Etat, les petits commerces de centre-ville pourraient subir une hausse fiscale équivalente à 48% de la redevance précédente, lorsque que les grandes surfaces connaîtront en revanche une baisse comprise entre 12 et 16%. Il faut dire que cette révision présente les plus fortes hausses pour les

commerces de moins de 400m², comme le prouvent les premières statistiques réalisées dans des départements comme la Charente-Maritime, l'Orne ou encore le Nord.

Dès lors M. Jacques Bompard a saisi immédiatement le député de la circonscription, Mme Marie-France Lorho, par ailleurs élue de la majorité municipale, pour alerter le Ministre de l'Economie et des Finances sur cette situation intenable pour des petits commerces qui subissent déjà la concurrence des grandes sociétés du commerce en ligne, qui ne paient toujours pas leurs impôts en France.

De plus, les élus de la Ville d'Orange ont sensibilisé leurs pairs de l'intercommunalité pour minorer autant que faire se peut cette concurrence fiscale qui pénalise les petites entreprises et les petits commerces de centre-ville. Ces derniers n'ont pas les mêmes moyens

de pression que la grande distribution sur l'Etat. L'intercommunalité peut fixer les taux de la Cotisation foncière des entreprises (CFE), mais non les bases qui restent fixées par l'Etat. Il a donc été décidé dès que possible d'abaisser les taux de la CFE pour compenser les hausses trop fortes : c'est un accommodement à la marge, mais c'est la seule liberté de manœuvre que l'Etat concède aux collectivités soucieuses de leurs petits commerces.



La Ville capitalise pour ses grands projets

L'excédent budgétaire est une ressource pour les grands projets de la Ville. Il a été capitalisé pour répondre à deux grands projets :

- > Un parc aquatique, entièrement financé par la commune, aurait dû voir le jour sur la colline Saint-Eutrope. Malheureusement, les services de l'Etat en ont décidé autrement et ont sabordé le projet. Plus de 15 millions d'euros étaient nécessaires pour que cette structure voit le jour. La Ville a donc provisionné petit à petit en ce sens avant de voir son ambition mise à mal par une ingérence discutable.
- > La déviation qui doit contourner Orange depuis plus de 30 ans est enfin un projet qui se concrétise doucement. Sans illusions mais avec sagesse, la Ville a mis de côté l'argent nécessaire à sa part de réalisation des grands travaux, soit plus de 6 millions d'euros pour le premier tiers.

LA COMMUNE ACQUIERT UN PORTRAIT DE MAURICE DE NASSAU

LA GRAVURE

Cette gravure a été acquise le 16 mars 2018 par le service des archives municipales, lors d'une vente aux enchères à la salle des ventes Caudron, à Paris, pour un montant de 257,00 €.

QUI EST MAURICE DE NASSAU ?

Né à Dillenbourg en 1567, c'est à la mort de son père, Guillaume de Nassau, et âgé de seulement dix-sept ans que Maurice de Nassau est nommé stathouder de Hollande et de Zélande, puis, en 1587, capitaine général des armées de terre et de mer des Provinces-Unies. Avec le soutien du roi de France, Henri IV, il prend aux Espagnols les places de Breda (1591), Nimègue (1592) et toutes celles de la rive droite du Rhin. Soucieux d'assurer la défense de sa principauté, Maurice de Nassau fait rajouter cinq bastions au château d'Orange et renforce les fortifications de la ville. Joseph de Lapise, historien et archiviste de la ville écrira dans son tableau

de l'histoire des Princes et de la Principauté d'Orange « qu'il rendit cette place l'une des plus belles places fortes d'Europe » Maurice de Nassau mourut à La Haye en 1625 et c'est son frère, Frédéric-Henri, qui lui succéda.



Portrait de Maurice de Nassau, prince d'Orange « Mauritz Prince van Orangen grave Van Nassau... ». Gravure au burin par Willem Jacobsz. Delff (1580-1638), sur papier vergé (32,5 x 23,5)

LE GRAVEUR

Willem Jacobsz. Delff est né le 15 septembre 1580 à Delft aux Pays-Bas, il étudie la peinture auprès de son père Jacob Willemsz Delff et la gravure auprès de Hendrick Goltzius. Devenu membre de la guilde (confrérie) de Saint-Luc de Delft vers 1613, il épouse Geertruid van Mierevelt, la fille du peintre Michiel Jansz van Mierevelt. (peintre du siècle d'or hollandais). Père du peintre Jacob Willemsz Delff II, il exécute de nombreuses gravures de grande qualité d'après les œuvres des peintres tels que Michiel Jansz van Mierevelt et Adriaen Pietersz. van de Venne. Il est l'auteur de nombreuses gravures historiques, portraits et allégories du siècle d'Or. Il meurt le 11 avril 1638 à Delft et y est enterré le 14 avril 1638. (extrait de Wikipedia)

LA TECHNIQUE DU BURIN

La taille-douce désigne l'ensemble des procédés de gravure en creux sur une plaque de métal. Elle s'oppose à la taille d'épargne. Dans la première, l'encre se dépose dans les creux, tandis que dans la seconde, l'encre est appliquée en surface. L'impression de la plaque de métal se fait sur une presse à taille-douce. Le burin est certainement le procédé le plus ancien et le plus difficile. Le burin est une tige d'acier trempé, affûtée et fixée dans un manche, qui découpe nettement le métal et l'enlève sous forme de copeaux, donnant ainsi un tracé à la fois pur et sévère.

LE TRI SÉLECTIF ARRIVE EN CENTRE-VILLE

À partir du 2 avril, la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (CCPRO) met en place le tri sélectif et la collecte des emballages recyclables en sacs individuels dans le centre-ville d'Orange.

Dans plusieurs quartiers résidentiels, les habitants ont été munis de bacs individuels à couvercle jaune afin de permettre une collecte en porte-à-porte tous les mercredis. Cette collecte s'étendra dans le courant de l'année. Toutefois ce fonctionnement ne permet pas de couvrir tout le territoire de la commune.

Afin de garantir la propreté du cœur de la Ville, le Maire a voulu instaurer le tri tout en assurant un service optimal aux habitants. Une collecte individuelle efficace est impossible dans ce secteur au regard des contraintes du centre-ville. Pour assurer la propreté de notre Ville, la collecte par Points d'Apport Volontaires (PAV) doit faciliter le tri pour les habitants. La CCPRO s'efforce donc de garantir un service optimal en ramassant tous les déchets présents en centre-ville : OM, cartons, encombrants, dépôts sauvages et maintenant tri-sélectif.

Le tri sélectif désormais mis en place concerne un périmètre qui a été établi autour du centre-ville uniquement et qui devrait impacter plus de 2900 habitants, soit plus de 1400 logements. Ce système des sacs individuels est plutôt privilégié pour les centres villes. L'implantation de nouveaux PAV ou le développement du tri en porte-à-porte dans les quartiers plus résidentiels pourra être ensuite étudié. La mise en place de cette collecte s'est organisée en plusieurs étapes. Trois samedis de permanence ont été organisés de 8h30 à 12h30 pour transmettre les consignes de tri, distribuer un guide explicatif, expliquer les modalités de collecte et remettre un rouleau de sacs.

La collecte aura lieu les lundis, mardis, mercredis et jeudis matin entre 5h et 8h. Les sacs pleins, devront être déposés la veille après 19h30 au pied des points de regroupements de conteneurs OM collectifs que les habitants utilisent déjà pour déposer leur poubelle. Seul le jeudi matin a été exclu pour éviter les nuisances sur le marché hebdomadaire. Dès le 3 avril, les Orangeois pourront se rendre à l'accueil de mairie pour retirer leur sac de tri. Il leur sera demandé leur identité afin de les recenser.

VOIRIE : ÇA AVANCE !

Travaux de la route de Roquemaure

Les travaux de la rue Saint-Clément ont débuté en juin 2017 et se sont étalés sur neuf mois. En collaboration avec la ville d'Orange, la CCPRO a pu restructurer cette rue. Ils ont sécurisé les déplacements, modernisé et amélioré les équipements publics. Cette zone a également connu un embellissement. Les travaux se sont terminés courant du mois d'avril. La réalisation des enrobés s'est opérée après l'enfouissement de réseau par Enedis. Cette rue est désormais accessible à tous les véhicules.

Travaux de la rue du Coudoulet

Depuis juillet 2017, la CCPRO et la ville d'Orange entreprennent non seulement des travaux mais améliorent également cette zone en créant une nouvelle voie de 7000 mètres. Un nouveau giratoire sur la RN7, entre le carrefour de la rue Albin-Durand et la rue d'Aquitaine sera installé. Les travaux d'une durée de 13 mois devraient prendre fin début juillet.



Sélectionnée par votre maire,

Des permanences sont à votre disposition
au CCAS du centre ville.

Téléphonez au 06.33.13.38.26
pour demander un devis et prendre rendez-vous.



« IL FAUT APPRENDRE AUX JEUNES CE QUI EST BEAU, BON ET JUSTE »

Dirigé depuis 2001 par Frédéric Garzia, le Conservatoire de Musique et d'Arts Dramatiques d'Orange est une pièce centrale de l'offre culturelle de la Ville. Ouvert à tous quel que soit l'âge, son directeur veut dynamiser.

Le Conservatoire de Musique et d'Arts Dramatique.

Aujourd'hui le Conservatoire accueille près de 600 élèves répartis sur 3 cycles et encadrés par 27 professeurs. D'un rayonnement sur le département de Vaucluse très fort, deuxième après Avignon, de nombreuses pratiques instrumentales sont proposées. Associer la musique et le plaisir est essentiel pour Frédéric Garzia car « le loisir n'exclut pas le sérieux, au contraire : nos élèves travaillent plus volontiers quand on leur apprend à aimer ce qu'ils font ; ce plaisir alimente leur motivation et leur désir de travailler. Et ce qui me conforte dans cette idée, c'est que les parents sont autant satisfaits que leurs enfants. Ils sont satisfaits de l'équipe pédagogique bien sûr mais surtout de ce que l'on leur apprend. »

Un Conservatoire dynamique qui continue de se développer

Signe de réussite, le Conservatoire s'étend : en 2008 s'ouvre la classe d'arts dramatiques ; aujourd'hui, c'est une classe de danse classique qui s'annonce, l'ouverture étant espérée pour la rentrée prochaine. Cette nouvelle expansion implique des travaux : après la réfection de la Cours Saint Louis, commencée mi-mars et devant être terminée fin juin, il faudra s'atteler à préparer un espace de danse en aménageant les locaux existants. Ces perspectives de développement n'annoncent en rien une fin mais au contraire ouvrent encore de nouveaux horizons : certains instruments



comme le hautbois ne sont pas encore proposés en raison du manque de demande. Car l'offre existe, et la place ne manque pas puisque toute l'aile Nord du conservatoire reste à rénover. « Peut-être faudrait-il plus communiquer. Certains habitants ne savent même pas que le Conservatoire existe. Beaucoup de projets peuvent encore se développer ». Cette volonté de se diversifier est démontrée par les différentes pratiques : du très classique piano aux musiques traditionnelles (galoubet tambourin, hautbois languedocien, cornemuse provençale) en passant par la musique actuelle (comme la guitare électrique ou la musique assistée par ordinateur) et le chant chorale.

La musique traditionnelle avait longtemps été délaissée dans l'enseignement classique, notamment en raison de sa très forte oralité, dû au très peu d'écrit existant. Mais la musique actuelle s'est réappropriée le répertoire populaire pour remettre le patrimoine local au goût du jour.

Priorité à l'éducation

Car le premier objectif de Frédéric Garzia est de revaloriser l'image de son établissement. « Pour la majorité, le nom même de conservatoire a un côté poussiéreux, XIX^e siècle qui effraie. La grande époque de la musique n'est pas si loin de nous, elle est finalement assez moderne ». Revaloriser l'Art en défendant une certaine vision, loin des canons radiophoniques. « Il faut apprendre aux jeunes ce qui est Beau, Bon et Juste. » explique-t-il « Toutes les classes sociales sont représentées au Conservatoire ; tout le monde y a accès, c'est le lieu d'un vrai échange : l'élève reçoit de ses professeurs une vraie éducation. » Ainsi, un seul credo : la musique pour tous, les frais d'inscription étant fortement allégés par le statut territorial de l'établissement. Et ne pensez pas que seul l'art lyrique compte pour cet amoureux de la beauté : son département « Musique Actuelle » est florissant, sollicité pour des représentations dans tout le Vaucluse.

Populariser la culture : Orange, ville d'arts

L'éducation à l'Art est un combat essentiel pour le directeur du

Conservatoire. Il multiplie les représentations pour faire profiter de la qualité de son équipe pédagogique comme de ses élèves à tous les Orangeois. Tout au long de l'année, une audition des élèves est proposée à tous (60 représentations) et, une fois par mois, l'équipe pédagogique exerce ses propres talents à l'occasion des Dimanches classiques. À ces rendez-vous mensuels s'ajoutent le Off des Chorégies, festival dans le festival, qui incarne cette démocratisation voulue de l'Art. Le temps fort se déroulera le 4 juillet à 21h30 dans la Cours Saint Louis, juste rénovée. Une représentation de la Malheriane Camerata sera organisée avec la participation de trois grands solistes français : Vanina Santoni, Albane Carrère et Sébastien Guèze. Comme chaque année, les réservations doivent se faire sans tarder au service culturel car les places s'arrachent.

Quand on demande à Frédéric Garzia la raison de cet attrait du

public comme des artistes pour Orange, celui-ci loue l'attractivité de la Ville qui est vivante et propose un programme très diversifié. Pour lui, le rapport entre la Culture et la Ville est profitable aux deux parties. Il défend également une philosophie d'ouverture et de démocratisation de la culture, repoussant l'idée fautive d'un élitisme artistique. « Nous avons franchi le mur ! Le mur du Théâtre Antique représente un peu ce qui sépare les gens de l'Art, de l'obstacle qu'ils imaginent les séparer de cette culture qu'ils ne connaissent plus. Seuls certains osent mais la majorité restent à l'extérieur, pour diverses raisons. Alors nous faisons sortir la culture du Théâtre, et tout le monde en profite. »

La transmission comme unique cap : une ouverture vers l'excellence

La philosophie a poussé l'établissement à s'associer avec le Collège Saint Louis pour des aménagements d'horaires. Cet accord est profitable à la collectivité qui ne supporte aucun surcoût

comme aux Orangeois qui évite la surcharge habituelle des cours de musique. Le conservatoire accueille les élèves en groupe pour offrir une nouvelle approche de la culture : la pédagogie de groupe en chant ou en théâtre favorise le sérieux de ces classes qui progressent dans les domaines plus scolaires. L'éducation artistique apporte ainsi aux enfants une éducation plus profonde: cet apprentissage du Beau donne aux enfants le goût du savoir, le plaisir d'apprendre, l'envie de se dépasser. L'excellence n'est pas élitiste mais formatrice. À cela s'ajoute un accord avec l'Éducation Nationale pour proposer aux professeurs de musique volontaires une formation suivie sur 2 ans ; une quarantaine d'enseignants y répondent chaque année.

Culture, éducation, formation : sous l'impulsion de son directeur, le Conservatoire d'Orange garde un cap ferme pour éduquer les jeunes Orangeois et proposer à tous un solide programme culturel.

La Mairie rénove actuellement la façade du conservatoire située cours Saint-Louis



THÉÂTRE ANTIQUE D'ORANGE

21H30

ville-orange.fr - 04 90 51 57 57

5 €

CALYPSO ROSE

3 JUIN



TIBZ
7 JUIN



LENNI-KIM
9 JUIN



MARINA KAYE
8 AOÛT



CELTIC LEGENDS
10 AOÛT



TRI YANN
11 AOÛT



KID CREOLE & THE COCONUTS
17 AOÛT



BOB SINCLAR & BIG ALI
18 AOÛT



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

La Ville d'Orange tenue à l'écart du Plan Action Cœur de Ville

Le ministère de la Cohésion des territoires a annoncé le 27 mars par la voix du ministre Jacques Mézard le nom des 222 villes moyennes qui ont été retenues pour bénéficier du Plan national « Action Cœur de Ville ». Ce plan national réunit un budget de 5 milliards d'euros étalé sur 5 ans et a pour ambition de ne pas laisser de côté le tissu urbain qui assure le lien entre les 13 métropoles du territoire et des zones rurales déshéritées. Face au constat de la mutation commerciale et des disparités du maillage territorial, il s'agit de redynamiser les centres urbains. L'intention est louable, la mise en œuvre plus discutable.

Tout d'abord, le plan de l'Etat paraît bien maigre au regard de l'ambition affichée : **seulement 4,5 millions d'euros par an et par ville**, et ce d'autant que la plus grande partie de la somme annoncée est en fait constituée de crédits.

D'autre part, en Vaucluse, seules trois villes ont été retenues : Avignon, Cavaillon et Carpentras. **Orange, deuxième ville du département et candidate au Plan Action Cœur de Ville, finit aux oubliettes de l'administration sans autre justificatif.** Avignon qui ne réunissait pas tous les critères a été acceptée tandis qu'Orange a été délaissée. À moins que l'État considère le centre-ville d'Orange comme un modèle de la revitalisation urbaine. S'il ne s'agit pas d'envier le voisin pour mieux se plaindre, notons toutefois que l'attribution de la manne de l'Etat a sans doute été décidée en haut lieu et selon **des critères très politiques.** L'annonce par voie de presse des villes vauclusiennes bénéficiaires, la veille de la conférence de presse du Ministre, donne une indication. C'est en effet le député En Marche de la 1^{ère} circonscription, M. Jean-François Cesarini, qui s'est ouvert de l'heureuse nouvelle dans l'un de nos quotidiens régionaux. Par là-même, le jeune député renforce ses ambitions municipales sur la ville d'Avignon, sans doute le centre-ville le mieux loti des environs. Quant à Carpentras,

ce sont les terres de l'autre député En Marche Adrien Morenas et de la secrétaire d'Etat Brune Poirson. Seule Cavaillon paraît tirer son épingle du jeu en servant d'alibi politique...

Orange écartée des subventions et autres aides financières ? Ce n'est pas une première ! Pourtant la commune travaille régulièrement en lien avec les services de l'Etat, comme depuis 2015 dans le cadre du Contrat de Ville, un programme de développement des quartiers de la Tourre et de Fourchevillies.

Subsidiaire et fière, la commune d'Orange a su organiser son fonctionnement de sorte à ne pas dépendre des aides et des crédits extérieurs. L'opposition prétend que la Ville dort sur un magot « de 40 millions » ? Outre qu'il s'agit d'un montant excessif et mensonger, Orange maintient tout simplement une indépendance de bon aloi. Une telle vision à long terme évite les désillusions et la dépense inutile à la recherche de subsides conditionnés, même si la commune agit afin de prétendre à ce qui lui revient. Orange travaille hardiment à l'attractivité de son centre historique, mais aussi au développement des services en lien avec ses quartiers :

- Une sécurité reconnue et une fiscalité attractive aident la Ville à surmonter la mutation des centres urbains et des nouveaux modes de consommation.

- Le rachat de commerces ou de logements en vue de la réhabilitation est une entreprise de longue haleine qui finit par se remarquer.

- L'effort porté par la municipalité pour favoriser une animation régulière et festive du centre-ville tout au long de l'année participe de la même entreprise.

- La commune investit massivement dans son patrimoine pour renforcer son attractivité touristique. Avec deux monuments classés au patrimoine mondial de l'UNESCO et le projet validé par le Ministère de la Culture d'un nouveau musée d'Art et d'Archéologie, Orange entend maintenir son rang de destination culturelle parmi les premières de la région Provence.

TRIBUNES D'OPPOSITION

LA SPIRALE DU DECLIN

La révision du PLU est un engagement pour le devenir et le développement de notre ville. Alors même que la population française croît de 0,6% par an, la population communale a baissé de plus de 500 habitants entre 2007 et 2014 (chiffres PLU). Par sa politique décousue, M. Le Maire compromet le maintien de notre ville au rang de deuxième ville du département.

FAUX ! D'après les chiffres de l'INSEE la population d'Orange continue de croître malgré le départ du 1^{er} REC : 28 990 habitants en 2009, plus de 30 000 en 2015.

Cette baisse démographique est en réalité un décrochage par rapport à d'autres régions ou villes plus attractives et dynamiques. Ce phénomène est extrêmement grave et inadmissible au vue du potentiel extraordinaire de notre commune. La priorité doit être aujourd'hui de maintenir une démographie dynamique afin d'éviter « la fuite des ménages » en attirant plus de jeunes ménages et famille, proposant une offre de logement attractive, pérennisant le potentiel agricole et favorisant une dynamique économique permettant un taux d'activité croissant.

Gilles LAROYENNE- Yannick CUER

CENTRE VILLE : LE MAIRE FERME DE NOUVEAUX COMMERCES

Le rapport de « revitalisation commerciale des centres villes » réalisé en juillet 2016 pointait la très grande difficulté du centre d'Orange avec un des taux de vacance commerciale les plus élevés, signe d'un vrai déclin de la commercialité. Au lieu de travailler à l'attractivité du cœur d'Orange, pourquoi en achetant 2 bâtiments rue Auguste Lacour, le Maire programme-t-il la fermeture d'une boucherie halal et du restaurant « Marrakech ». Poser la question, c'est déjà y répondre ? **Fabienne HALOUI** Conseillère Municipale PCF-Front de Gauche Orange Citoyenne et Solidaire

MANIPULATIONS ET ABUS DE BIENS PUBLICS, ÇA SUFFIT !

GEMAPI, qu'es aquò ? C'est le nom d'une compétence : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. C'est aussi celui de la nouvelle taxe FACULTATIVE autorisée par l'Etat aux Intercommunalités (pour nous la CCPRO) depuis que ces dernières ont la charge exclusive de cette responsabilité. Avant 2014 la CCPRO, (sans Orange) exerçait déjà cette compétence pour ses 6 communes historiques, ce depuis 2001. Le Président actuel de l'Interco que nous avons interrogé sur la légitimité de cette taxe nous a fourni un Bilan plutôt positif des actions menées avant 2014. Depuis 2014 et l'arrivée d'Orange, Sorgues et Bédarrides ont quitté le bateau et la CCPRO est mise au pain sec et à l'eau : « Ce n'est pas demain que la CCPRO aura les moyens de faire quoique ce soit » dit le Maire d'Orange. Ce dernier est d'ailleurs le vrai patron de l'Interco. Par son attitude il contraint la CCPRO à instituer cette taxe car il refuse de laisser à la CCPRO l'argent nécessaire à l'exercice de GEMAPI. Inondations et gestion des rivières sont le cadet

FAUX ! La taxe GEMAPI a été adoptée à l'unanimité et s'applique à taux partiel

de ses soucis. Le Préfet après plusieurs demandes d'agir, restées lettres mortes, sur les digues de l'Aygues, de guerre lasse, a émis des mises en demeure. Pourtant les moyens nous les avons : 40 millions de nos impôts dorment sur les comptes de la ville. Mais le Maire préfère nous délester d'1M€ de plus. Nous vivons à Orange sous le régime d'UBU Roi ! La prochaine fois que nous aurons les pieds dans l'eau, on ne lui dira pas merci ! Plus d'info lire www.orange-autrement.com.

Aimer Ma Ville,
A-M HAUTANT, C BADINIER, A HOUPERT.

BENNE ORANGE

Transport de déchets
Location de bennes

946, V.C.9 le Prince
84 100 ORANGE

Tel : 04 90 34 40 36
Fax : 04 90 34 69 34

benneorange@orange.fr



TRAVAUX PUBLICS & ROUTIERS
V.R.D. - CARRIÈRES
CENTRALES D'ENROBAGE

21, avenue F. Mistral - BP 50071
84102 Orange Cedex
Tél. 04 90 34 34 42 - Fax. 04 90 34 48 22

Dépôt : Z.A. Les Plantades - 84430 Mondragon
Tél. 04 90 40 57 30

Centrales d'Enrobage
Pierrelatte / Tarascon / Piolenc
04 75 54 77 57 / 04 90 91 54 66 / 04 90 11 70 90

CAVEAU LE PETIT SERRE



Vins fins
Epicerie fine

Dégustation
Expositions

Ouvert 7j/7

www.lepetitserre.com

Tél. 04 90 83 74 41 - courrier@lepetitserre.com
8, rue du Commandant Lemaître - 84230 CHATEAUNEUF DU PAPE

CARROSSERIE



AXIAL

centre agréé de réparation collision



GARAGE BRESSY

Agréé toutes assurances

Réparations toutes marques - Mécanique
Spécialiste pare-brise - Prêt de véhicule

ZAC du Coudoulet
351, rue des Pays-Bas - 84100 Orange
04 90 11 78 96
bressy3@wanadoo.fr

Adispo Services

Chez vous, pour vous rendre service !

- Ménage, repassage, jardinage
- Aide à la toilette, repas, courses

APA, PCH, CARSAT, RSI, CNRACL, ...

ORANGE 04 90 51 10 46
& environs